

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la deux cent quatre-vingt-onzième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 19 septembre 2005 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R. Messier, local E-2300.

Confirmé le 17 octobre 2005

Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-onzième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 19 septembre 2005 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R. Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES</u> :	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLEYAERT, Élodie Étudiante - Bacc. en sciences sociales	X	
CHARRON, Pierre Professeur - Département des sciences comptables	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique		X
DUPRÉ, Robert Professeur - Département des sciences administratives		X
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
GAUDREAU, Pierrette Représentante des chargés de cours	X	
GIROUX, Jean-Pierre Représentant des diplômés		X
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
JOUFFROY, Sébastien Étudiant - DESS en gestion de projet		X
LABINE, Serge Membre socio-économique	X	
PARENT, Michel Membre socio-économique	X	
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>INVITÉ</u> :		
BOUDREAU, Claude Directeur- Communications et recrutement		X

OBSERVATEURS RÉGULIERS :

MONDOU, Hélène X
Agente de recherche
Décanat des études

ROCHEFORT, Odette X
Technicienne - EMI

SECRÉTAIRE :

BONDU, Micheline X
Secrétaire général

Le président du Conseil d'administration, monsieur Serge Labine, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 17 h 50.

La réunion du Conseil d'administration a été précédée par une présentation (salle E-2610 à 16 h 30) du projet de consolidation du Campus de l'UQO par l'architecte-urbaniste Pierre Marcotte, et l'urbaniste Manon Bélanger de la Firme Gauthier, Biancamano, Bolduc. Ledit concept fait présentement l'objet de consultation et devra être soumis au Conseil d'administration pour acceptation.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dixième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Entérinement des décisions de la 269^e réunion du Comité exécutif
- 4.- Dossiers prioritaires et mandats en cours
 - 4.1 Bilan trimestriel - Mesures de redressement de la situation financière
 - 4.2 Campagne majeure de levée de fonds
- 5.- Affaires académiques
 - 5.1 Émission d'attestations d'études - programme de deuxième cycle
 - 5.2 Nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche
- 6.- Affaires administratives et financières
 - 6.1 Engagement du Directeur du Bureau de développement
 - 6.2 Amendement au Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais chargés aux étudiants
- 7.- Nominations
 - 7.1 Nominations de directeurs de modules
 - 7.2 Nominations de responsables de programmes de cycles supérieurs
- 8.- Période d'information et questions
- 9.- Prochaine assemblée
- 10.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dixième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dixième réunion sous réserve des corrections apportées en séance.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Conseil d'administration qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dixième réunion, les suites régulières ont été données.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que le seuil de rentabilité prescrit par la résolution 290-CA-4251 du 29 août 2005, en ce qui a trait à la dispensation de cours à Maniwaki a été atteint et que les cours projetés ont pu être offerts au présent trimestre de l'automne 2005.

3.- Entérinement des décisions de la 269^e réunion (04.07.05) du Comité exécutif

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la deux cent soixante-neuvième réunion du Comité exécutif, le tout conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

4.- Dossiers prioritaires et mandats en cours

4.1 Bilan trimestriel - Mesures de redressement de la situation financière

Le deuxième bilan trimestriel est déposé au Conseil d'administration depuis l'adoption, le 21 mars 2005, des 47 mesures de redressement imposées afin de rétablir en 2007-2008 l'équilibre budgétaire dicté par le plan déposé au MELS.

Afin de rendre compte au Conseil d'administration de l'impact budgétaire des mesures ayant un effet en 2005-2006, la direction de l'Université présente un tableau comparatif des résultats au 1^{er} septembre 2005.

L'économie budgétaire 2005-2006 fixée par le plan de redressement du 21 mars 2005 était de l'ordre de 1 290 000 \$. Avec la mise en œuvre de plusieurs des mesures alors arrêtées, et avec les informations connues au 1^{er} septembre 2005 quant à la réalisation de certaines autres, il est permis de croire que l'Université atteindra les objectifs prescrits pour la première année dudit plan de redressement. La projection de l'économie va même au-delà de la projection initiale et se situe aux alentours de 1 443 000 \$.

Les membres du Conseil d'administration sont informés de l'avancement des travaux eu égard aux mesures de redressement non encore rencontrées. Ces derniers se disent satisfaits de la facture du rapport et félicitent la direction pour le suivi rigoureux effectué pour rencontrer les objectifs budgétaires 2005-2006.

Le prochain bilan trimestriel sera déposé au Conseil d'administration de décembre 2005.

4.2 Campagne majeure de levée de fonds

Le recteur informe les membres du Conseil d'administration que le Cabinet de campagne sera complété d'ici quelques semaines. L'annonce publique en sera faite lors d'une conférence de presse. Ce dernier est heureux d'annoncer que le professeur J. Quirion a accepté la responsabilité de la campagne à l'interne.

Départ de monsieur Pierre Charron

5.- Affaires académiques

5.1 Émission d'attestations d'études - programmes courts de deuxième cycle

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que conformément à la politique concernant le Cadre institutionnel des programmes courts, la Commission des études du 8 septembre 2005 (238-CE-1630) a recommandé au Conseil d'administration d'émettre les attestations d'études aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts de deuxième cycle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 291-CA-4257 concernant l'émission d'attestations d'études - programmes courts de deuxième cycle, laquelle est jointe en appendice.

5.2 Nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais

Le secrétaire général mentionne qu'en vertu de l'article 6 de la Politique d'éthique de la recherche avec les êtres humains, il revient au Conseil d'administration de nommer les membres du Comité d'éthique de la recherche (CER).

Le CER est composé de neuf (9) membres et est présidé par un professeur. Le mandat des membres suivants vient à échéance le 30 septembre 2005 :

- Jacques Boucher, professeur
- Martine Mayrand Leclerc, professeure
- Danielle Kelly Raymond, membre externe
- Huguette Jean-François, étudiante
- Me Linda DuPont, expert juridique (cette dernière a perdu qualité le 15 août 2005, ayant été engagée à l'UQO à titre d'employé régulier)

Le secrétaire général a procédé à un appel de candidatures auprès des professeurs le 30 août 2005. Les professeurs Judith Lapiere et Lorraine Savoie-Zajc ont soumis leur candidature.

Quant à l'expert juridique, le CER du 24 août 2005 a recommandé la nomination de Me Lucie Lalonde, et ce, pour la période non écoulée du mandat de Me DuPont.

Pour l'étudiant, un appel de candidatures a été lancé et six (6) étudiants ont soumis leur candidature. Le président du CER, monsieur André Durivage, recommande monsieur Philippe Girault, étudiant à la Maîtrise en Relations industrielles et ressources humaines. Le mandat de l'étudiant est d'une durée d'un (1) an.

À titre de membre externe, madame Danielle Kelly Raymond s'est dite intéressée à renouveler son mandat pour une période de trois (3) ans.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande la nomination de ces cinq (5) personnes à titre de membres du CER.

Après délibérations, sur proposition de madame Pierrette Gaudreau, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 291-CA-4258 concernant la nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

6.- Affaires administratives et financières

6.1 Embauche et nomination d'une directrice du Bureau du développement

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources mentionne que suite au départ à la retraite du directeur du Bureau du développement le 1^{er} septembre dernier, le poste de directeur(trice) du Bureau du développement fut ouvert à l'interne et ensuite à l'externe. Cette dernière rappelle que ce poste de cadre relève du recteur.

Le directeur du Bureau du développement est, entre autres, responsable de la planification, de l'organisation et de l'évaluation des activités philanthropiques, ainsi que des activités entourant la génération de revenus pour le compte de l'Université. Il agit d'office comme directeur général de la Fondation.

Le comité de sélection, composé du recteur, monsieur Jean Vaillancourt, du président de la Fondation, monsieur René Lapointe, ainsi que de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, madame Hélène Grand-Maître, a déposé une recommandation unanime à l'effet de retenir la candidature de madame Lucie Ménard à titre de directrice du Bureau du développement de l'UQO, pour un premier mandat se terminant le 31 mai 2007.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 291-CA-4259 concernant l'engagement et la nomination de madame Lucie Ménard au poste de directrice du Bureau du développement, laquelle est jointe en appendice.

6.2 Amendement au Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais chargés aux étudiants

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle que l'Université adoptait, le 23 février 1993, son premier « Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais chargés aux étudiants ». Ce règlement vise à fixer le montant des frais et des pénalités ainsi qu'à préciser les responsabilités respectives de l'Université, des étudiants et autres personnes à l'égard du paiement et des modalités de perception desdits frais.

En septembre 2004, la direction de l'Université demandait à un Groupe de travail sur les frais afférents de revoir l'ensemble des frais chargés aux étudiants autres que ceux imposés par l'Assemblée des gouverneurs.

Le Conseil d'administration a approuvé, lors de sa réunion du 31 janvier 2005, une série de modifications à la tarification.

Toutefois, comme certaines personnes l'ont porté à notre attention, le titre porte à confusion. En effet, d'après le titre, seuls les étudiants seraient touchés par ce règlement. Or, ce règlement s'applique à tous les membres, internes et externes, de la communauté universitaire. Le titre dudit règlement sera donc modifié comme suit : *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais*.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michel Parent, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 291-CA-4260 concernant l'amendement au Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais chargés aux étudiants, laquelle est jointe en appendice.

7. Nominations

7.1 Nominations de directeurs de modules

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que le mandat intérimaire des professeurs à la direction des modules suivants vient à échéance le 30 septembre 2005 :

- Informatique
- Psychoéducation
- Psychologie

Ce dernier propose au Conseil d'administration d'entériner la nomination de la candidate ou du candidat désigné selon le module.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 291-CA-4261 concernant la nomination de monsieur Alain Charbonneau à titre de directeur du Module de l'informatique, et ce,

pour un premier mandat débutant le 1^{er} octobre 2005 et se terminant le 31 mai 2007, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 291-CA-4262 concernant la nomination de madame Geneviève Tardif à titre de directrice du Module de la psychoéducation, et ce, pour un premier mandat débutant le 1^{er} octobre 2005 et se terminant le 31 mai 2007, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 291-CA-4263 concernant la nomination de madame Geneviève Forest à titre de directrice du Module de la psychologie, et ce, pour un premier mandat débutant le 1^{er} octobre 2005 et se terminant le 31 mai 2007, laquelle est jointe en appendice.

7.2 Nominations de responsables de programmes de cycles supérieurs

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que le mandat intérimaire des professeurs responsables des programmes de cycles supérieurs suivants vient à échéance le 30 septembre 2005 :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en andragogie
- Doctorat en relations industrielles
- Doctorat en psychologie

La procédure habituelle de désignation ayant été suivie, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche propose au Conseil d'administration d'entériner la nomination de la candidate ou du candidat désigné selon le programme.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 291-CA-4264 concernant la nomination de madame Francine D'Ortun à titre de responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en andragogie, et ce, pour un premier mandat débutant le 1^{er} octobre 2005 et se terminant le 31 mai 2007, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 291-CA-4265 concernant la nomination de monsieur Roland Foucher à titre de responsable du programme de Doctorat en relations industrielles, et ce, pour un premier mandat débutant le 1^{er} octobre 2005 et se terminant le 31 mai 2007, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 291-CA-4266 concernant la nomination de madame Monique Séguin à titre de responsable du programme de Doctorat en psychologie, et ce, pour un premier mandat débutant le 1^{er} octobre 2005 et se terminant le 31 mai 2007, laquelle est jointe en appendice.

8.- Période d'information et questions**8.1 Statistiques - Clientèle étudiante**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Conseil d'administration que par rapport au trimestre de l'automne 2004, on constate une légère hausse de l'ordre de 1,1 % en étudiants-crédits.

8.2 Plan de relève - Ressources humaines

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que les services professionnels de l'ENAP ont été retenus afin d'accompagner le directeur des Ressources humaines et financières, dans l'élaboration d'une planification de la relève à l'UQO, considérant que près de cent vingt-cinq (125) employés quitteront pour la retraite d'ici trois (3) ans.

9.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 17 octobre 2005 à 16 h 30.

10.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de monsieur Michel Parent, appuyée par madame Claudette Gatien, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 18 h 45.

Original signé par :

Le président, Serge Labine
Le secrétaire, Micheline Bondu